

Genre du véhicule	Marque du fabriquer	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	RENAULT	4 - R 2106 (4x4) SINPAR (moteur 800-05)	CH 0676 47

Constructeur	RENAULT, Boulogne Billancourt / SINPAR, Colombes (F)		
Identification	"RENAULT 4" à l'arrière du véhicule. "R 2106" sur plaquette du constructeur et en préfixe au No du châssis, "SINPAR" sur plaquette, à gauche à l'avant sur coffre de roue		
Plaquette constr.	à l'avant dans compartiment moteur sur l'auvent		
No du châssis	à droite sur traverse à côté du siège du passager		
Ident. du moteur	"800-05" à droite sur bloc-moteur sous dynamo (plaquette)		
Importateur princ.	RENAULT (SUISSE) SA, Riedthofstrasse 124, 8105 Regensdorf		
Véhicule homologué	R 2106 - 9766301	Signes fixes dans code du type 4 - R 2106 (4x4) SINPAR	

CHASSIS

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique		
Transmission	mécanique, synchronisée		
Nombre de vitesses	4	Entraînement	toutes roues *)
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, expansion interne, réulateur selon charge sur roues AR		
Frein auxiliaire	mécanique, expansion interne, sur roues AV		
Frein d'arrêt	id. frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	sur différ. de pression avec lampe-témoin séparée		

MOTEUR

Marque	RENAULT	Type	800-05
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	4
Alésage	58	Course	80
Cylindrée	845	CV-impôt	4,30
Puissance en CV	34 DIN	à t/min	5000
Bruit	76	dB/A à t/min	5000
Silencieux	1 pot 380x200x140 mm		
Mesure des gaz	ECE-15, 3,3% CO à 800 t/min **)		
Déparasitage	ECE-10, disposition "D"		

CARROSSERIE

	limousine		
Nombre de portes	2 + 1 hayon	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	oui	Rétroviseur	intér.+ à gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrou de direction		
Nombre de places t	4 av 2	centre	ar 2

DIMENSIONS

	int.	ext.		
Longueur		3653	Empattements g= 2401 / d= 2449	
Largeur		1500		
Hauteur		1710	Voie	av 1279 ar 1244
Porte à faux lat.		-	Voies	av - ar -
	av	528		ar -
	ar	mooyenne 700	Braquage	g 10,2 d 10,3
Distance volant - vers l'avant du véhicule				

POIDS	avant	arrière	total
Poids à vide	420	350	770
	85	195	280
Poids total	505	545	1050
Garantie fabr.			1105
Dimens. pneus	145 SR 13	145 SR 13	(Variantes
Ply / stü	Radial/1,6	Radial/1,9	voir
Charge	580	670	remarques)
pour V max	180	180	

Garantie poids remorquable avec frein	-
Garantie poids remorquable sans frein	-
Garantie poids de l'ensemble	1335
Poids remorquable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	110 +) km/h
Vitesse maximale testée	- km/h
Charge d'appui garantie sur l'attelage	50 kg

EQUIPEMENT

Feux de route	CR (E)	
Feux route compl.	-	
Feux de croisement	CR (E)	
Feux de position	A (E) séparé	
Feux de brouillard	-	Feux rouges R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)	Feu de recul -
Clignoteurs	av 1 (E)	1 ar 2a (E)
Catadioptres	av 1	1 ar 1 (E)
Feux de gabarit	av 1	1 ar -
Avert. optique	Eclair. plaque 1/sép.au centre	
Essuie-glace	2 balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	1/SEIMA CH 5 1201 01 (TPAR 403-426) (92) dE/A	
	ou 1/JERICHO 10, TPAR 617-622	(92-104) dE/A
		() dE/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	RENAULT 4 - R 2106 (4x4) SINPAR		
Homologation			
No	CH	0676 47	
Carrosserie	limousine		
Places total	4	avant	2
Poids à vide	770	Carburant	R
Charge utile	-	CV-impôt	4,30
Poids total	1105	Cylindrée	845

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- *) Entretien : sur toutes les roues, les roues arrière étant déclenchables.
- **) Vignette ECE : à l'avant à droite sur face intérieure de l'aile
- +) Vitesse maximum autorisée (notice dans le manuel de service et étiquette sur l'indicateur de vitesse)

Remplace FH CH 0676 47 du 20.3.74
Nombre de portes
 (20.6.74)

Lieu et date de l'homologation
 Regensdorf, 20.3.74

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES

Voiture de tourisme

RENAULT

4 - R 2106(4x4) SINPAR
(moteur 800-05)

CH 0676 47

FICHE COMPLEMENTAIRE

I

Complément du 03.03.75 - lin

Constructeur:

La maison Schneider + Co., Bahnhofstrasse 25, 4950 Huttwil, représentant général pour la Suisse de la maison SINPAR de Collombes (F) est autorisée, en accord avec RENAULT (SUISSE) SA et SINPAR et selon leurs directives, à transformer ces véhicules en y montant un entraînement sur les 4 roues.

Complément du 1.10.76./PR

Variante du type de moteur = 800 - A7..